

## **BUDGET 2020 DE SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ**

**Saint-Alphonse-Rodriguez, le 19 décembre 2019** - Le 10 décembre le Conseil a présenté le budget de la Municipalité pour l'année 2020. C'est avec un souci d'équilibre entre les investissements à faire et la capacité de payer des citoyens qu'il a déterminé la répartition budgétaire pour 2020.

Changement : la taxe de base n'est plus. Elle est dorénavant assimilée à la taxe foncière. Les taxes générales versées à la Municipalité sont donc imposées à l'ensemble des contribuables et basées sur la valeur des immeubles imposables. Par exemple, pour une résidence unifamiliale dont la valeur s'établit à 158 000 \$ qui en 2019 comptait 130 \$ de taxe de base plus 1 112 \$ de taxes foncières, pour un total de 1 242 \$ de taxes générales, passera en 2020 de 0 \$ taxe de base plus 0,8062 \$ par 100 \$ d'évaluation de taxes foncières pour un total de 1 274 \$. Ces ajustements représentent une hausse de 32 \$ ou 2,5 % de la facture de taxes.

### **Des changements pour certaines taxes de services**

L'ajout de dépenses d'entretien hivernal et estival de certaines rues privées vient ajouter aux revenus ainsi qu'aux dépenses municipales, représentant finalement un coût nul pour la Municipalité et les citoyens non directement concernés.

L'ajustement au coutant réel du service d'égout fait passer la taxe de ce service de 26,25 \$/mois à 38,50 \$/mois pour chaque résidence unifamiliale concernée. Le remboursement des investissements pour les infrastructures d'eau et d'égout du village débute, ce sera une taxe de 1,77 \$/mois pour chaque résidence unifamiliale concernée.

En ce qui concerne les taxes pour les services d'eau, de rechargement et de pavage des rues, elles demeurent les mêmes que les années précédentes.

### **Les orientations 2020**

La Municipalité, pour une troisième année consécutive, réduit sa masse salariale, optimise ses ressources humaines et réalise des économies récurrentes en révisant ses façons de faire. C'est en donnant une priorité aux services municipaux de base : la mise à niveau du Service de sécurité incendie en termes de formation de personnel et en termes de réorganisation, un plan d'asphaltage, un embellissement de la route 343 et un réaménagement de la plage sont au programme des investissements prévus en 2020. L'offre en loisirs et en culture poursuivra sur sa lancée avec les politiques mises sur pied à ces fins.

Aussi résolument concerné par les défis de notre époque et tourné vers l'avenir, le conseil municipal mettra les citoyens à contribution en investissant dans la mise en place de stratégies de diminution des déchets, en reconduisant le fonds dédié au *soutien aux initiatives environnementales* et en mettant en place *une Politique de protection de l'environnement et de développement durable*. Finalement des projets de développement d'une route touristique et d'une diversification d'offres d'activités de plein air seront aussi au plan de travail.